

Podensac, le 9 mai 2020

**A l'attention des Maires
de la CDC Convergence Garonne**

REF : BM/JMP/BB/JC/MLD

Objet : ouverture des structures d'accueils de loisirs et périscolaires

**Madame, Messieurs les Maires,
Chers Collègues,**

Pour faire suite à la réunion du Bureau communautaire du 6 mai dernier, je vous informe que les accueils de loisirs de la communauté de communes ouvriront à compter du mercredi 27 mai 2020.

Cette échéance permettra de préparer de façon cohérente la reprise du service et d'assurer la sécurité sanitaire et juridique de tous.

Concernant les accueils périscolaires du service commun, ils reprendront en parallèle des ouvertures d'écoles dès la semaine du 11 mai.

Je vous remercie de votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs les Maires, en l'expression de mon entière considération.

Le Président,



Bernard Mateille